

Entretien de Serge Farnel avec Laurent Nkunda

Interview accordée à Serge Farnel, le 12 janvier 2007 sur les hauteurs de Kilorirwe (Est du Congo), par le chef de ce qui était alors la principale rébellion en République Démocratique du Congo.



Serge Farnel en présence de Laurent Nkunda

Quand le général Nkunda accusait la France de continuer à soutenir les milices génocidaires.

Au cours de cet entretien, le général Laurent Nkunda accusa le général français Christian Houdet, alors chef militaire de la *mission des Nations unies au Congo* (MONUC), de confondre les intérêts de la France avec ceux de la mission onusienne qui lui avait été confiée, en s'opposant au désarmement des milices Interahamwe qui terrorisaient pourtant alors toujours les populations civiles du Congo oriental.

L'entretien eut lieu sur les hauteurs de Kilorirwe (province du Nord-Kivu à l'est du Congo-Kinshasa) dans le Masisi, où le général Nkunda et ses hommes avaient établi leur quartier général.

Les Interahamwe sont les milices génocidaires que les soldats français exfiltrèrent du Rwanda vers l'est du Congo, en juillet 1994, alors que, dans le cadre de l'opération Turquoise, la France avait été mandatée par l'ONU aux fins de protéger les populations civiles victimes du génocide perpétré précisément par ces mêmes Interahamwe.

Or depuis cette date, fort de leur réarmement par la France dans des camps de la RDC, les Interahamwe s'en prenaient désormais aux populations civiles des provinces congolaises du Sud et Nord-Kivu, frontalières du Rwanda. Les Tutsi congolais faisaient ainsi les frais de cette présence de groupes armés à l'idéologie génocidaire, si bien que nombre d'entre eux avaient fini par trouver refuge au Rwanda, où des camps avaient été installés afin de les

accueillir. Certains réfugiés, parmi les quelque 50'000 présents au Rwanda au moment de cet entretien, y étaient alors ainsi depuis plus de dix ans !

Laurent Nkunda révéla, au cours de l'entretien, avoir eu copie du compte-rendu d'une réunion secrète de la 8^{ème} région militaire congolaise, tenue le 5 janvier 2007 par Christian Houdet dans sa résidence de Goma (Chef-lieu de la province du Nord-Kivu à l'est du Congo). Au cours de cette réunion, le général français avait déclaré que l'incapacité opérationnelle des forces armées officielles congolaises ne leur permettait pas de combattre les Interahamwe. Or, selon le général Nkunda, ce qui leur faisait alors défaut n'était pas tant la capacité que la volonté de les combattre.

Considérant que cet objectif n'était tout simplement pas le but de la mission onusienne, Nkunda avait fini par asséner : « Quand je constate la sympathie des Français pour les Interahamwe, je comprends que le général Houdet a agi en fonction de la politique de son pays », avant de conclure que « la France n'est toujours pas disposée à lâcher les Interahamwe ».

D'après le général rebelle, le chef d'état-major de la force onusienne au Congo aurait déclaré : « nous avons appris que vous allez constituer des brigades et combattre les Interahamwe. Mais nous n'allons pas donner (à ces brigades) la logistique en armes et munitions. » L'auteur s'est procuré une copie du compte-rendu de ladite réunion au cours de laquelle il s'avéra, en effet, que le général Ngizo, à la tête de la délégation des Forces armées congolaises, avait déclaré au général Houdet que les futures brigades à être brassées à Kilorirwe et à Tongo, allaient avoir pour mission de s'attaquer aux « forces négatives » [le FDLR, les génocidaires]. Il avait demandé, à cet effet, et si cela s'avérait nécessaire, que la MONUC [Mission des Nations Unies au Congo] lui assure un soutien défensif. Ce à quoi le général français lui avait opposé une fin de non-recevoir, rétorquant que la force onusienne se limiterait à un soutien logistique, mais que « cependant, elle ne supporterait pas cette mission par un approvisionnement en armes et en munitions ».

Rappelons toutefois qu'à l'occasion d'une opération menée à Nyamirima, deux jours durant, l'armée régulière congolaise y avait non seulement, elle, bénéficié de l'appui logistique de la MONUC, qui avait affrété des hélicoptères au transport des troupes de l'armée régulière congolaise, mais aussi d'une frappe aérienne de ces mêmes hélicoptères onusiens. Pour ce qui est de l'incapacité des forces brassées de se confronter au FDLR, Laurent Nkunda tint à rappeler à l'auteur, qu'en dépit de l'absence d'un quelconque soutien à ses propres troupes, les Interahamwe ne piétinent pas le territoire que son mouvement, le CNDP, contrôle. C'est ce qui fit dire au général qu'un soutien logistique des Nations Unies, équivalent à celui apporté à l'armée congolaise en d'autres occasions, lui aurait permis, dans le cadre de la mission de protection des populations civiles, d'aller au-delà du territoire qu'il contrôlait alors. Au cours d'un entretien téléphonique qui eut lieu le 8 janvier 2007, entre l'auteur et Kemal Saïki, alors porte-parole de la MONUC en poste à Kinshasa, ce dernier rappela qu'une des pierres angulaires du mandat onusien était d'éloigner le FDLR des populations civiles. Or le général Nkunda fera état, au cours de l'entretien qu'il accordera quatre jours plus tard à l'auteur, de ce qu'il n'avait jamais vu les soldats onusiens attaquer les Interahamwe. « Quand ils décident de les attaquer », avait-il alors ajouté, « ils l'annoncent à la radio une semaine avant. » Et le général dissident de conclure: « Vous comprenez ce que ça fait ».



De l'instrumentalisation des mandats d'arrêt internationaux

Au moment où l'auteur s'entretint avec Nkunda, un mandat d'arrêt international a été lancé contre ce dernier. L'auteur a choisi de poser ses questions à celui qui est accusé de viols et de massacres. Un exercice susceptible de révéler que les manipulations faisant intervenir media et ONG dans la modulation des faits d'actualité procèdent souvent d'un même système : l'accusation en miroir. Où l'on constatera, à l'instar de la mauvaise farce écrite par le juge Bruguière, qu'émettre des mandats d'arrêt internationaux infondés peut se résumer à une simple action tactique participant d'une stratégie belligérante.

Serge Farnel : Un mandat d'arrêt international a été lancé à votre encontre, en septembre 2005, par le régime de Kinshasa. De quoi vous accuse-t-on ? Qu'avez-vous fait ?

Laurent Nkunda : Deux événements sont, je crois, évoqués dans l'acte d'accusation : Bukavu¹ et Kisangani². Kisangani, c'était en 2002. J'y avais été envoyé par le *Rassemblement Congolais pour la Démocratie* (RCD) pour suivre une formation dans une académie rwandaise. Une fois Kisangani libéré des insurgés militaires du RCD qui l'occupaient, la ville devint le théâtre de massacres dont les cibles furent les Tutsi : onze tués, deux brûlés vifs. Lors de ma formation, on m'ordonne, un matin, d'accompagner le général Amisi, alors chef d'état-major adjoint du RCD, en charge de l'administration, et aujourd'hui chef d'état-major des forces terrestres des forces armées congolaises. Nous nous rendons à Kisangani où j'avais été commandant de brigade avant de me faire remplacer par mon adjoint, le temps pour moi de poursuivre mes études. Je n'étais donc pas en fonction. Quand nous arrivons à Kisangani, vers 11 heures, on ne se battait plus qu'à la périphérie de la ville. La guerre était pour ainsi dire terminée. En quoi est-ce que Laurent Nkunda peut donc être considéré comme responsable de ce qui s'y est passé alors que la guerre s'est déroulée en son absence ?

Le rapport de *Human Rights Watch* (HRW) précise qu'on vous a vu alors qu'il y avait des exécutions sommaires de policiers.

¹ Chef lieu du Sud-Kivu, dans l'est du Congo.

² Dans le nord du Congo.

Comment est-ce qu'ils ont bien pu me voir alors que je n'y étais pas ? Ils m'ont simplement vu atterrir à Kisangani. Pourquoi le rapport ne parle-t-il pas du général Amisi qui était avec moi ? J'étais également avec le chargé de renseignement du RCD. Pourquoi ne parle-t-on pas non plus du président du RCD qui avait, lui, peut-être donné l'ordre d'exécuter ces gens ? Pourquoi ne parle-t-on pas de son président Ruberwa ? Pourquoi est-ce qu'on ne parle pas de mon adjoint, qui assurait l'intérim et commandait les opérations ?

Vous, vous êtes arrivés strictement après la bataille ?

Oui et je n'ai jamais été affecté à ce front.

Vous êtes arrivés après les exécutions des policiers ?

Je suis arrivé à la fin de toutes les opérations. Tout ce que j'ai fait, c'est de pacifier. Je ne suis pas témoin des exécutions qui ont été commises.

Deuxième accusation contre vous : Bukavu.

Nous sommes allés à Bukavu dans un contexte bien déterminé. Il y avait des massacres sélectifs de Banyamulenge³. Ce qui est étrange, quand vous parcourez le rapport de *Human Rights Watch*, c'est que, tandis qu'ils y écrivent que Mbuza Mabe a tué les Banyamulenge, ils précisent que Laurent Nkunda, lui, "a massacré" ! Par ailleurs, je quitte Goma le 26 juin pour arriver à Bukavu le 1^{er} juillet. Tous ces gens qui ont été tués et violés entre le 25 et le 30, ce serait moi ? Comment aurais-je pu, alors que j'étais à Goma, tuer à Bukavu ?

Comment expliquez-vous que *Human Rights Watch*, qui est a priori est une organisation à laquelle on peut se fier, puisse donc écrire cela ?

Il faut d'abord savoir par qui *Human Rights Watch* est représenté à Bukavu et qui a bien pu leur communiquer une telle information. Mais quand bien même ! Nous avons réagi à ce rapport sur notre site Web. Nous avons même rencontré le représentant de HRW à Goma, qui n'a pas su quoi nous répondre. Et pour cause : les 25 et 26, je suis à Goma, le 27 à Saké, le 28 à Nyabibwe, qui est à quelque 100 Km de Bukavu. Mais que leur importe la distance, je viole les femmes à Bukavu ! Quel phénomène, non ?

Quand j'ai évoqué, devant Kemal Saïki, le porte-parole de la *Mission de l'Organisation des Nations Unies au Congo (MONUC)*, le mandat d'arrêt international émis à votre rencontre, il a aussitôt conseillé que vous vous rendiez à la justice afin de vous permettre de récuser les accusations dont vous êtes la cible. Qu'avez-vous à lui répondre ?

Me rendre à la justice ? Mais j'ai encore une mission ! Je suis condamné pour défendre un peuple ? Eh bien je n'ai pas encore fini de le défendre. J'ai dit un jour qu'on me laisse finir cette mission et qu'après, seulement, je me rendrai à la justice pour dire ce que j'ai fait. Parce que je suis conséquent et conscient dans mes actes. Je n'ai pas peur de faire face à elle pour affirmer avoir défendu un peuple sans défense !

³ Tutsi congolais.



Accusation en miroir et Protocole des sages

Avez-vous le sentiment que le fait de vous imputer tant de crimes va dans le sens d'une accusation en miroir ? Ce terme consiste, pour celui qui envisage de perpétrer un massacre, à accuser sa future victime de préparer, elle, un massacre, ce qui justifie qu'il attaque en premier. Cette technique fut utilisée par la *Radio Télévision Libre des Mille Collines*, sur les ondes de laquelle on incita la population Hutu à tuer les Tutsi "avant qu'eux ne nous tuent".

Oui, c'est vraiment ça, vous avez trouvé le terme. Mais parallèlement, il s'agit d'une manœuvre pour me réduire au silence. La cause minoritaire Tutsi ne peut jamais être exprimée en Afrique centrale, compte tenu de la politique que les Belges y ont laissée en héritage.

Au Rwanda, on a tué les Tutsi sans épargner pour autant ceux des Hutu qui estimaient que les Tutsi avaient droit à la vie. Au Burundi, les Tutsi ont tué les Hutu sans épargner les Tutsi qui considéraient que les Hutu ne devaient pas être massacrés. Au Congo, c'est la même chose. Et un jour, quelqu'un s'est dit que ça devait cesser. C'est ainsi qu'à Kisangani, aussi bien qu'à Bukavu, on a enfin mis un terme aux massacres. Alors certains ont pensé me diaboliser afin de pouvoir poursuivre leurs exactions. Ils ont donc utilisé tous les moyens à leur disposition pour que je ne sois jamais en mesure d'être compris par qui que ce soit, et que personne n'ait même le courage de venir à ma rencontre afin que je m'explique. Ils avaient pu constater qu'une fois à Kinshasa, Ruberwa, l'actuel vice-président du Congo, s'était tu. Alors pourquoi cette voix qui s'élève à nouveau ? Pour rappeler qu'au Congo, depuis 1995, alors que les Interahamwe avaient fui le Rwanda, la France demandait, par le biais de la coopération franco-zaïroise, que le gouvernement du Congo crée ici un « Hutu land » ! Envoyant même des émissaires expliquer que, pour qu'il y ait la paix, il fallait que les Hutu rwandais exilés au Congo restent au Congo, tandis que les Tutsi congolais exilés au Rwanda restent au Rwanda.

De la guerre de l'information

Si vous appreniez qu'un des vos soldats a violé ou tué des civils, que vous en ayez la preuve, comment réagiriez-vous ?

Nous avons rédigé un code de conduite militaire qui a été accepté par le haut commandant de notre mouvement. La punition, c'est la mort. Et nous avons déjà eu à l'appliquer. Un massacre

délibéré est puni par la peine de mort. Et quand on a les preuves d'un viol, on ne vous épargne pas non plus. Parce que nous considérons qu'il s'agit là d'un acte criminel. Un colonel est d'ailleurs chargé de l'audit de la discipline. Le code de conduite contient 96 articles. On l'a déjà enseigné à tous nos soldats et officiers. Ils savent exactement ce qui est susceptible de leur arriver. C'est ce qui nous aide à maintenir la discipline partout où nous sommes. L'année passée, nous avons enregistré 4 viols. Des viols qui furent commis par des civils. Aucun de nos militaires n'a été accusé ni d'avoir violé ni d'avoir tué délibérément un citoyen.

On dit qu'afin de vous faire porter la responsabilité de viols de Bukavu, on aurait étalé, dans les rues, des sous-vêtements tachés de sang ?

Quand on a quitté Bukavu, des civils sont, en effet, allés prendre des sous-vêtements dans des magasins, y ont versé du Mercurochrome, les ont étalés sur la route et les ont filmés. Ils ont déclaré qu'ils étaient tachés de sang pour faire croire que nous avons violé. Plus de 200 sous-vêtements !

Avez-vous des preuves d'une telle manipulation ?

Certains des membres de notre mouvement à Bukavu peuvent en témoigner.

Si ce sont des gens proches de votre mouvement, comment peut-on les croire sur parole ?

Vous pouvez rencontrer des personnes à Bukavu, tous n'étant pas extrémistes, des gens vraiment libres qui vous diront que, quand nous y sommes arrivés, nous y avons fait cesser de très vilaines choses. A tel point que certains nous reprochent d'avoir quitté la ville, étant donné que les soldats congolais y sont alors revenus pour commettre des exactions.

Les media étaient-ils présents à cet instant ? Sont-ils tombés dans le panneau en médiatisant cette calomnie ?

Je ne sais pas. J'étais en brousse à ce moment-là. Mais de nombreux media, dont Reuters et la BBC, nous ont rencontrés à Bukavu. Ils n'ont rien fait paraître au sujet de cette supercherie qui était pourtant connue par de nombreuses personnes.

Et qu'a dit la presse à ce moment précis ?

La presse a fait état de ce que nous avons violé nombre de personnes. Nous avons passé en tout deux nuits à Bukavu. Le rapport de *Human Rights Watch* fit état de ce qu'entre le 1^{er} et le 2, nous aurions violé un enfant de trois ans et un autre de 4 mois. Mais alors que le rapport précise les adresses de tous les gens qui ont été violés, il omet de préciser, justement, celles des personnes violées quand nous étions à Bukavu. Le rapport nous impute des viols commis avant notre arrivée !

Considérez-vous que cette presse soit complice ou bien qu'elle se laisse facilement manipuler ? On a, en tout cas, le net sentiment que vous perdez la guerre médiatique. Comment expliquez-vous cela, en tant que militaire ? L'information n'est-elle pas un élément important de la guerre, que vous auriez négligé ?

Nous avons un problème. Nous nous sommes battus contre le gouvernement congolais soutenu par la communauté internationale. C'est la communauté internationale qui manipule les media à l'actif du gouvernement de Kinshasa. Et qu'on le veuille ou non, vous ne pouvez pas faire passer votre opinion compte tenu de son ascendance sur les media. Sachez qu'aussi bien le Rwanda, l'Ouganda, le Congo que le Burundi sont regroupés dans ce que l'on appelle « la tripartite + 1 », dont une cellule de sécurité se trouve à Kisangani. L'an passé, au cours d'une de ses réunions tenues à Kigali, ce en présence des Américains, une convention a été établie aux fins de nous refuser l'accès à la presse. Ils ont mis les force de Laurent Nkunda dans le même panier que les *Forces Démocratiques de Libération du Rwanda*, composées des génocidaires Interahamwe, et autres forces qu'ils ont considéré faire partie des forces déstabilisatrices de l'Afrique Centrale. Comprenez bien que ce sont des Etats qui ont pris cette décision ! Et quand je parle de la communauté internationale présente au Congo, je parle de la MONUC, qui a, bien sûr, plus de contacts que nous, plus de crédibilité aussi. Or étant donné que nous combattons le gouvernement de Kinshasa, auquel ils sont alliés, ils utilisent tous les moyens à leur disposition y compris les ambassades. Il s'agit ainsi d'un véritable complot international. Les conclusions de cette réunion ont été rendues publiques afin de rendre effective notre interdiction d'accéder à la presse.

Monsieur Nkunda, quand vous aurez achevé votre mission, étant donné que vous m'avez dit que militaire n'est pas, pour vous, une vocation, qu'aurez-vous envie de faire ? Quelle est l'autre face de Laurent Nkunda, hormis celle du militaire que je vois ici ?

Je suis un pasteur. Je suis chrétien. Pasteur de vocation. Je poursuivrai ma mission évangélique.